



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

## **AVIS PUBLIC**

---

Mesdames les citoyennes, Messieurs les citoyens,

En raison des Fêtes nationales du Québec et du Canada, prendre note que les activités municipales seront interrompues les lundi 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2019. Les activités reprendront aux heures normales les mardi 25 juin et 2 juillet 2019.

Merci de votre compréhension et bonne fêtes nationales du Québec et du Canada à tous les citoyens!

**DONNÉ** à Saint-Épiphanie, le vingt-et-unième (21<sup>e</sup>) jour du mois de juin deux mil dix-neuf (2019).

**Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.  
Directeur général – secrétaire-trésorier**

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

**JE**, soussigné, directeur général – secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Épiphan, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié l’avis public ci-annexé conformément à la loi.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce vingt-et-unième (21<sup>e</sup>) jour du mois de juin deux mil dix-neuf (2019).



**Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.**  
**Directeur général – secrétaire-trésorier**